



Robinson Sheppard Shapiro

SENCRLL LLP

Avocats : Barristers & Solicitors

Le 16 juin, 2009

"Sous toutes réserves"

Par télécopieur
(514-285-8930)

LA PRESSE
7 RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL QC H2Y 1K9

Attention: M. Guy Crevier, président et éditeur

**Objet: Articles de André Noël et Denis Lessard
dans La Presse du mardi, 16 juin 2009 -**

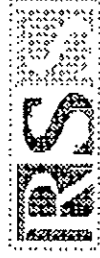
Monsieur,

Nous représentons monsieur Sammy Forcillo, Conseiller de Sainte-Marie – St-Jacques et Vice-président du Comité exécutif, ainsi que monsieur Cosmo Maciocia, Maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles et membre du Comité exécutif, qui nous ont demandé de faire la mise au point suivante en leur nom:

1. Dans un article portant le titre "La SQ ouvre une enquête", votre journaliste André Noël, sans nommer les conseillers intéressés, relate qu'un entrepreneur failli, L.M. Sauvé, aurait prétendu "qu'un membre d'une famille connue de la mafia (lui aurait) demandé 40 000\$", une somme qui aurait été destinée "à deux élus du parti du maire Gérald Tremblay." Aucune somme n'aurait été versée.
Votre journaliste admet toutefois que "La Presse n'a aucune information montrant que les conseillers municipaux ont été mêlés à cet incident".
2. Cet aveu n'a pas empêché toutefois La Presse de poser sous un titre accrocheur en première page la question tendancieuse: "La mafia a-t-elle tenté d'extorquer 40 000\$ à un entrepreneur au profit de deux élus du parti du Maire Tremblay?".

800 Place Victoria, #4600, Montréal (Québec) H4Z 1H6

■ (514)878-2631 ext (514)878-1865 www.rssiex.com



-2-

3. L'article d'André Noël révèle également que la Sureté du Québec aurait ouvert une enquête sur cette histoire.
4. Afin d'éviter toute ambiguïté, mettre fin aux rumeurs malveillantes et empêcher la circulation d'insinuations diffamatoires, nos clients confirment qu'ils ont appris que c'est leur nom qui aurait été évoqué à tort dans cette prétendue histoire d'extorsion.
5. Messieurs Sammy Forcillo et Cosmo Maciocia affirment qu'ils n'ont été mêlés ni de près ni de loin aux incidents allégués, n'ont aucune connaissance des individus qui auraient prétendu agir en leur nom, et n'ont trempé en aucune façon dans les agissements mentionnés dans l'article.
6. Bien que la police ne les ait jamais contactés, nos clients sont prêts à rencontrer les autorités de la Sureté du Québec en aucun temps pour répondre à toutes les questions qui pourraient leur être posées au sujet de cette affaire qui, quant à ce qui les concerne, est fausse du début jusqu'à la fin.
7. Nous vous demandons de publier la présente lettre *in extenso* à titre de réponse de nos clients.

Veuillez agréer, cher monsieur Crevier, l'expression de ma plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude-Armand Sheppard', written over a dotted line.

Claude-Armand Sheppard
CA S/ét